

Babill'



Février 2015

A.A.P.A.R.S.
Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD ~ C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

**PROCHAIN
EXPOSÉ TECHNIQUE**

lundi, le 9 mars 2015
(dès 18h45)

**Centre Marcel-Dulude,
530, boul. Clairevue Ouest,
St-Bruno J3V 6B3**

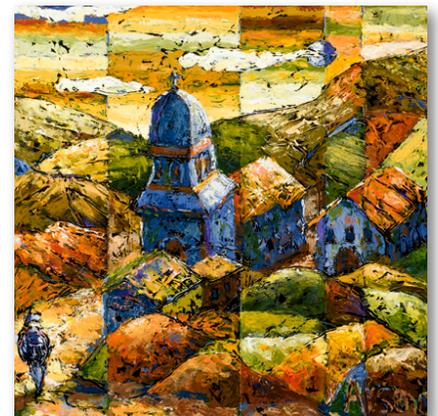
ARSENO

Artiste peintre ~ www.arseno.net

Né en 1950 à Montréal, Arseno vit et travaille à Sherbrooke dans les Cantons de l'Est. Pendant plus de cinq ans, il a reçu une formation artistique de niveau universitaire à l'Académie Art & Beaux-arts, sur la rive-sud de Montréal. Il a étudié la Composition picturale dans l'espace-tableau, la Critique d'œuvres de toutes tendances et l'Histoire de l'Art, avec l'historien et critique d'art international, M. Sam Aberg.

Arseno marie le langage de la gestuelle et de l'empâtement à celui de la couleur pour «sculpter» son œuvre sur la toile. La peinture d'Arseno, avec sa touche généreuse donnant formes à des textures qui modèlent le sujet, et avec sa palette riche, voire étincelante composée de couleurs franches, traduit le paysage d'une manière resplendissante. La netteté de son expression, jointe à son geste juste et riche en modelé, transforme la nature en un spectacle fascinant.

Membre du RAAV (Regroupement des Artistes en Arts Visuels du Québec), Arseno est publié dans le Répertoire Biennal des Artistes Canadiens en Galeries de Magazin'Art et fait partie, depuis 2001, des artistes permanents de la galerie Michel-Ange à Montréal. Il a également exposé à New-York, Toronto et Vancouver. Ces œuvres font partie de collections publiques et privées au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie. Il a enseigné la composition à l'U.T.A. de l'Université de Sherbrooke. Il est copropriétaire de l'Atelier Beauvoir de Sherbrooke où il donne des cours sur la Composition picturale dans l'espace-tableau, ainsi que des ateliers de créativité et de coaching en peinture. et vibrantes.



CONFÉRENCE

"Je ne sais pas où je vais mais, je sais comment y aller"

- L'importance de la Composition picturale et l'influence de la couleur sur celle-ci.
- C'est plutôt la façon de composer un tableau "Les yeux voient l'esthétisme avant de voir le sujet."
- "La science des yeux" On peut avoir le plus beau sujet au monde, les plus belles couleurs, une gestuelle dynamique, mais intuitivement on sait que le tableau ne fonctionne pas.
- L'implication émotive envers le sujet ("un sujet qui me parle...") ne garantit pas une lecture optimum de la part de l'observateur...Pourquoi?
- Quelles sont les lois qui régissent l'organisation de l'Espace-tableau versus le style dans lequel ont évolué?
- Quelle est l'influence de la couleur sur ma composition? Etc...

**Première partie de
l'exposé technique**

**Assemblée générale
annuelle**

(voir ordre du jour en page 3)

**Cet exposé technique
est gratuit pour les
membres en règle.**

EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 2 février 2015
STÉPHANIE LAURIN

Artiste-peintre ~ www.stephanielaurinart.com

Stéphanie a développé une pratique multidisciplinaire que ce soit en peinture, dessin, art vidéo et poésie. Basée sur la ligne et le dessin, ses œuvres touchent de sujets tels que la dualité, l'expression et la liberté.

Artiste du dessin, elle explore la spontanéité de la ligne, griffonnée de façon rapide et impulsive. Sa série des oiseaux s'inspire de la liberté, du mouvement et de la poésie qu'évoquent pour elle ces petits êtres fragiles. Ainsi, traits de crayons de couleurs, stylos, fusains et peinture acrylique se rejoignent, pour former des œuvres colorées et vibrantes.

EXPOSÉ TECHNIQUE

Lors de cette soirée, nous explorerons la relation entre le dessin et la peinture.

Comment travailler la ligne et la couleur ?

Comment créer des œuvres à mi-chemin entre le réalisme et l'expression ?

Comment définir son style personnel ?

Toutes ces questions seront explorées à travers des exemples d'œuvres et des démonstrations en direct.



EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 13 avril 2015
STÉPHANIE FIOLA

Artiste-peintre ~ www.fiola-artiste.com

Originaire de Chibougamau au nord du Québec, Stéphanie Fiola a toujours eu une passion pour la couleur. Son premier médium fut «PRISMACOLOR». Artiste peintre autodidacte, Stéphanie Fiola présente des œuvres qui canalisent une énergie et un désir essentiels et qui ouvrent une porte sur l'imaginaire foisonnant d'un monde de contrastes qu'elle nous donne ainsi l'occasion de découvrir. Une œuvre qui se construit à partir de cette autre dimension, qui émerge d'autant mieux à notre regard qu'elle se reflète à travers sa technique. Sa pratique audacieuse de l'acrylique, souvent à la spatule laisse transparaître vivement l'émotion à la source de ses œuvres.

EXPOSÉ TECHNIQUE - DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Dans un premier temps, Stéphanie se fera un plaisir de répondre plus en détail à la question que tout le monde se pose : *Pourquoi peindre des poissons ?*
- Suivra ses étapes de création, composées par la Gestion du temps, la Contrainte et la Discipline.
- Il y aura «Création en direct.»

Tout au long de la soirée Stéphanie répondra aux questions du public.



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Danielle Tremblay, *présidente*,
danou.lynn@videotron.ca 450.446.5208

Louise Godin, *vice-présidente et co-directrice des expositions*
godinfo@videotron.ca 450.655.5862

Jacques Landry, *vice-président circuit des arts et partenaires*
famille_landry00@sympatico.ca 450.461.3796

Michel Côté, *trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants*
mcote.ca@videotron.ca 450.676.6581

Lorraine Arseneault, *directrice aux expositions*
arseneaux@sympatico.ca 450.461.0114

François Gagnon, *directeur au développement culturel*
amigo3@videotron.ca 450.674.4821

Lise Masson, *directrice au recrutement*
masson.lise@videotron.ca 450.649.1454

Serge Tanguay, *directeur à la commercialisation et au développement des artistes*
sergetanguay@live.ca 450.482.1690

Claudette Sicotte, *secrétaire*
cerclo@videotron.ca 450.646.3001

Réjean Gosselin, *directeur publicité et communications*
rejeanilgosselin@videotron.ca 450.449.2998

Pauline Lysight, *directrice à la formation*
polenchka@hotmail.com 450.616.3776

Guylaine Ruel, *directrice au journal*
g_ruel@sympatico.ca 450.349.1568

Jacques Arpin, *directeur technologie de l'information*
jacques.arpin@videotron.ca 450.715.4015

directeur aux approvisionnements
poste vacant

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **MARS 2015**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **19 FÉVRIER**

à Guylaine Ruel à l'adresse suivante :
g_ruel@sympatico.ca

Francine Leroux, *coordonnatrice des expo-solo*
francine-leroux@sympatico.ca

Ghislaine Pilotte, *responsable galerie virtuelle*
pilotte.ghislaine@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain	450.441.2085	Denise Drapeau	450.536.0445
Nicole Béland	450.619.6035	Denis Hardy	450.441.7913
Hugo Bellemare	450.649.4204	Céline Vallières	514.382.5519
Monique Borduas Cantin	450.922.9655	Yolande Morissette	450.467.8144
Michèle Doucette	450.641.1726	Lysette Brière	450.469.4638
André Brisson	450.653.1947	Sylvie Desroches	450.468.1071
Irène Lavertu	450.444.8527	Céline Leblanc	450.482.0551
Diane Couture	450.467.8600	Rachel Garret	450.441.3680
Danielle Théroix	450.447.3980		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 9 MARS 2015

La grande salle du Centre Marcel-Dulude,
530 boul. Clairevue ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, 19 h 15

Ordre du jour

- 1 ► Ouverture de l'assemblée et quorum
- 2 ► Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
- 3 ► Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 ► Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2014
- 5 ► Mot de bienvenue de la Présidente et rapport des activités de 2014
- 6 ► Lecture et adoption des états financiers
- 7 ► Modification aux règlements généraux :
ajout de 1 poste d'administrateur et modifications des tâches des administrateurs
- 8 ► Nomination d'un Président d'élections
- 9 ► Présentation des membres du Conseil d'administration par le Président d'élections
- 10 ► Élection des membres du Conseil d'administration et nomination des relationnistes
- 11 ► Ratification des actes
- 12 ► Remerciements aux membres sortants
- 13 ► Période de questions
- 14 ► Levée de l'assemblée

Postes en élection

Président (e)

Danielle Tremblay

Secrétaire

Claudette Sicotte

Directeur (trice aux expositions)

Lorraine Arsenault

Directeur (trice) au développement des artistes

Serge Tanguay

Directeur (trice) du journal

Guylaine Ruel

Vice-président, Circuit des Arts et Partenaires

Jacques Landry

Directeur (trice) technologie de l'information

Jacques Arpin

Relationnistes : (8)

Lysette Brière, Diane Couture, Michèle Doucette, Denise Drapeau, Rachel Garret, Yolande Morissette, Danielle Thérooux, Céline Vallières

MARCHÉ AUX PUCES

Veuillez noter que le soir de l'assemblée générale, un « **marché aux puces** » sera organisé dans le grand hall d'entrée du centre Marcel-Dulude. Si vous désirez vous départir de tout matériel d'artiste, exemples : livres concernant l'art, chevalets, tubes de peinture etc., vous devez simplement réserver un espace sur une table en communiquant avec :

Réjean Gosselin au 450.449.2998
ou rejeanilgosselin@videotron.ca

C'est gratuit !!!

L'EXPOSITION PRINTANIÈRE DE L'AAPARS

Les 2 et 3 mai 2015 à Mont-Saint-Hilaire

Horaire : samedi et dimanche de 10h à 17h

La **6^e édition** de l'Exposition Printanière de l'AAPARS aura lieu au Pavillon Jordi-Bonet à la magnifique salle communautaire « **La Nature en Mouvement** » de Mont-Saint-Hilaire. Il y aura un vernissage le samedi 2 mai à 15h. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de 75 \$ pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

Les inscriptions se font uniquement par la poste du **2 février au 27 mars 2015**. Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevrons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté au plus tard le 27 mars 2015. Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.

Le nombre de places étant limité à une soixantaine d'artistes, la priorité est accordée aux premiers inscrits (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés par la poste au plus tard le 11 avril. Les exposants confirmés recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste deux semaines avant l'exposition.

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

Nous vous prions de consulter le protocole d'entente ci-joint pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Tout manquement pourrait vous enlever votre droit d'exposer.

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault, directrice des expositions **au 450. 461. 0114**

Louise Godin, co-directrice des expositions **au 450. 655. 5862**





FORMULAIRE D'INSCRIPTION : Exposition Printanière de l'AAPARS
Les 2 et 3 mai 2015 – Samedi et dimanche de 10h à 17h
Pavillon Jordi-Bonet à la salle « La Nature en Mouvement » Mont-Saint-Hilaire

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'artiste utilisé pour la publicité (bottin, affiche etc.) : _____
(si différent de celui mentionné plus haut)

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de cellulaire : _____

Numéro de téléphone d'urgence : _____ Lien avec vous : _____
(Pour rejoindre une personne si vous avez un malaise ou autre lors de l'exposition) (Ex. : conjoint, ami, etc.)

Courriel : _____

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Peindrez-vous sur place lors de l'exposition? Oui Non

AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint mon chèque de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 27 mars 2015 et posté à cette adresse (**priorité accordée aux premiers inscrits** d'après le tampon postal) :

AAPARS
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 4P9

Renouvellement : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

Photos par courriel demandées : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. **Aucune photo de vos œuvres imprimées sur papier ne sera acceptée.** Vos œuvres doivent être numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : arseneaux@sympatico.ca. Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, impression de documents *etc.* **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

et/ou mon conjoint est également disponible à vous aider à : _____

Je joins à ce formulaire : mon chèque au montant de **75 \$ (2 panneaux)** libellé au nom de l'AAPARS et daté du 27 mars 2015. (**Veillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.**)

Protocole d'entente de l'exposant Exposition Printanière de l'AAPARS

Pavillon Jordi-Bonet /salle «La Nature en Mouvement» de Mont-Saint-Hilaire

DATE : Samedi et dimanche, les 2 et 3 mai 2015 de 10h à 17h

ENDROIT : Pavillon Jordi-Bonet
Salle « La Nature en Mouvement »
99, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire J3H 4X4

INSTALLATION : Samedi le 2 mai à 8h30

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
4. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
5. **Ne sont pas acceptées**, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers, sessions de coaching **sous la supervision d'un professeur** et/ou qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste. Les œuvres doivent avoir été conçues et créées en totalité par l'artiste. Cependant, les œuvres créées dans les ateliers libres de peinture ou lors de session de groupe de peintres sans supervision **sont acceptées**.
6. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, d'Internet, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
7. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale. Ce règlement ne s'applique pas pour les matières utilisées pour textures les fonds (i.e. papier de soie, papier japonais etc.)
8. **Le prix minimum d'une œuvre doit être de 100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés. Les diptyques ou triptyques sont permis.
9. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 8h30h et 9h45, samedi le 2 mai, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 9h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme participant à cette exposition.
10. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.

11. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL OU SUR LA CHAISE (ex. : sac à main, boîte à lunch etc.). Seule une boisson peut être mise discrètement sous la chaise. Un frigo est à la disposition des artistes dans la section cuisine.**

12. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. **AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**

13. L'artiste s'engage à être présent pendant **toute** l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi de 9h45 à 17h et dimanche de 9h45 à 17h).

14. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou redisposer ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h00 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.

15. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8" x 30") installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer uniquement son portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.

16. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :

- Disposer ses œuvres de façon esthétique selon les normes du document « Accrochage Accrocheur »;
- **Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 ½ pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.**
- Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
- Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
- **Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;**
- Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
- Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- **Chaque artiste exposant s'engage à donner de son temps en tant que bénévole en participant à la rotation au bureau des ventes, à l'accueil des visiteurs ou toute autre tâche selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;**
- À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Mont-Saint-Hilaire de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION

Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.

L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, *etc.* est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

« *La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis.* »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 2 mai à 8h30

Je _____ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente
(LETTRES MOULÉES)

et m'en déclare satisfait.

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

Vous désirez vous impliquer et faire partie d'une équipe dynamique ?

Un poste au C.A. est disponible : Directeur (trice) aux approvisionnements

Rôles et tâches :

- Être présent aux réunions du CA.
(1 lundi par mois 10 fois dans l'année, relâche juin, juillet)
- Gestion au centre communautaire (entrepôt), entrée et sortie matériel pour exposition, et être sur place aux salles d'expositions pour recevoir ce matériel,
- Gestion liste d'épicerie: (ce qu'il reste à l'entrepôt.) + achats chez Costco ou ailleurs (meilleur prix) avant les expositions
(3 expos par année) pour les collations des artistes,
- Tout ce qui est imprimerie pour expos et achat papeterie, gomme etc.
- Si ce poste vous intéresse et/ou pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Danielle Tremblay, présidente de l'AAPARS

Courriel : danou.lynn@videotron.ca

Tel : 450-446-5208

Vous désirez vous impliquer au sein de l'AAPARS.

Voici une belle occasion.

Nous recherchons une responsable pour les expositions en solo ou duo dans l'Espace Galerie chez Re/Max Actif de St-Bruno de Montarville.

Francine Leroux qui depuis 8 ans est responsable de ces expositions cède sa place. Francine restera disponible pour la personne qui la remplacera.

À qui la chance !

Vous pouvez communiquer avec

Francine Leroux,

son courriel :

francine-leroux@sympatico.ca

tel : 450- 922-8649

pour plus d'informations.

SYLVIE PELLETIER

VÉRONIQUE BESANÇON



VERNISSAGE

le jeudi 12 février 2015 de 19h à 21h
à l'Espace galerie de

RE/MAX ACTIF INC. AGENCE IMMOBILIÈRE
1592, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville

en collaboration avec



L'exposition se poursuit jusqu'au 11 mars 2015

MODÈLE VIVANT GROUPE DU VENDREDI MATIN DE 9h45 À 12h45

Quelques places sont disponibles pour membres de l'AAPARS

**Session de
5 semaines/60\$**

Si vous êtes intéressé,
veuillez contacter

**Françoise Falardeau
(francfal@hotmail.com)**

www.galeriemptresart.com



1-28 février
2015

galerie

mp
tres **ART**

Catherine Kout eskouffé



VERNISSAGE : 7 février
14 @ 17 h

« Je crée des intrigues visuelles qui touchent le subconscient, le cœur, l'âme et l'essence peu importe que le spectateur soit jeune ou plus mature ».

www.galeriemptresart.com



VERNISSAGE :
7 février
14 H - 17 H

galerie

mp
tres **ART**

Catherine Kout eskouffé

Sandrine Maia Sylvie Poinso Pankaj Kumar
Saxena & Preeta Chandran Audrey Turcotte
Maria Tremblay Danielle Gingras Dorotka
Baudoin Wart Richard Cordeau Jacques
Landry Ghislaine Louis-Joseph
Céline Pellerin Luc Tessier Élodie Verdier
Tzyg Henri Martin-Laval
Diane Béland Nikolina Okuka
Mélanie Poirier Diane Lacombe
Pierre Lemay Rebel Catherine Blackburn

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

ÉLITE (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière
Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

AACHEM

ENCADREMENTS DES CÈDRES
1191 boul. Saint-Bruno, Saint-Bruno, J3V 6P4
(450) 653-5000

MAJEURS (OR)



DeSerres

deserres.ca

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



galerie

mp
tres **ART**

220 Hôtel de ville (rte 116),
Durham-Sud, 819 858-2177
www.galeriemptresart.com



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DU GRAND MONTRÉAL

635, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
450 677-5203



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Yves Corriveau, Maire de Mont-Saint-Hilaire



872, Ruisseau-Barré,
Marieville J3M 1P2
450 460-0192

Affaires municipales
et Occupation
du territoire
Québec

PIERRE MOREAU
Ministre

Culture
et Communications
Québec

HÉLÈNE DAVID
Ministre



DIANE LAMARRE
Députée de Taillon



SIMON JOLIN-BARRETTE
Député de Borduas



Audio / Vidéo
T 514-619-8453
Courriel: technoservone@gmail.com



Dre Djaouida Sellah
Députée de Saint-Bruno -
Saint-Hubert
Téléphone : 450 926-5979
Télécopieur : 450 926-5985
Djaouida.Sellah@parl.gc.ca

COLLABORATEURS (ARGENT)



BMO Banque de Montréal
1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7



ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE LONGUEUIL
MARC DAVID



Pierre Nantel
Député
Longueuil - Pierre-Boucher

192, rue St-Jean, bureau 200
Longueuil (Québec)
Tél.: 450 928-4288
pierre.nantel@parl.gc.ca



NATHALIE ROY
Députée de Montarville



1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981



2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



Matthew Dubé
Député de Chambly-Borduas

Téléphone : 450-441-7802
Télécopieur : 450-441-3674
matthew.dube@parl.gc.ca



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE
Député de Chambly

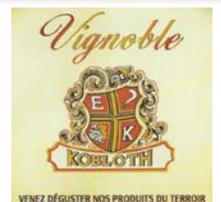
SOUTIEN (BRONZE)



DAVE TURCOTTE
Député de St-Jean



STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères



VENEZ DÉGUSTER NOS PRODUITS DU TERROIR